

**PROCES VERBAL SOMMAIRE DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 13 AVRIL 2021**

Etaient présents : THURETTE J, GASNOT JM, POUILLY CH, VANGHERSDAELE C, KUBIESA D, DENEUVILLERS A, LAJOIE Ch, GUYOT A, SOUFFLET A, MERLANT JP, HOTTELET F, CROIX Ch, HUSSON F, GY JM, TRANCART S., MEYER L,

Étaient excusés : M MERLANT JY donne procuration à Mme VANGHERSDAELE C, M LEBOIS Ch donne procuration à M GASNOT JM

Absent : M GASTOUT D

Secrétaire : Mme Angélique GUYOT

**I - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE REUNION**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la dernière réunion.

**II – COMPTE DE GESTION 2020**

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal,**

Approuve à l'unanimité des membres présents le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2020. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

**III – COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

Monsieur le Maire quitte la salle du Conseil.

M. GASNOT prend la parole :

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, nous allons procéder à l'examen du compte administratif.

M. GASNOT rappelle que le compte administratif retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes réalisées au cours de l'année, contrairement aux budgets primitif et supplémentaire qui sont des prévisions.

Les prévisions budgétaires 2020 de **la section de fonctionnement** s'élevaient 1 718 319.00 €

Les dépenses réalisées s'élèvent à 1 375 043.14 €

Les recettes réalisées s'élèvent à 1 644 839.38 €

La section de fonctionnement dégage donc **un EXCEDENT** de + 269 796.24 €  
**Soit + 3 866 € par rapport à 2019 qui représente + 1.45 %**

Les prévisions budgétaires 2020 de la section d'investissement s'élevaient à 611 665.18 €

Les dépenses réalisées s'élèvent à 320 482.52 €

Les recettes réalisées s'élèvent à 363 613.68 €

La section d'investissement dégage donc **un EXCEDENT** de + 43 131.16 €

Nous avons donc en fonctionnement et en investissement un excédent global de  
**312 927.40 € (en 2020) - 295 163.92 € (en 2019)**

**soit + 17 763, 48 € par rapport à 2019 ce qui représente + 6.01 %**

M. GASNOT demande donc de voter le compte administratif 2020.

Pour 17

Contre 0

Abstention 0

Le compte administratif 2020 est voté à l'unanimité des membres présents.

**IV AFFECTATION DU RESULTAT 2020 AU BUDGET 2021**

Après avoir procédé au vote du compte administratif et du compte de gestion, Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'en affecter le résultat afin qu'ils puissent être inscrits au budget primitif 2021 :

Constat des Résultats

**Fonctionnement**

Total des charges 2020	1 375 043.14 €
Total des Produits 2020	1 644 839.38 €
Solde d'exécution Fonctionnement 2020	+ 269 796.24 €
Report 2019	+ 346 377.80 €
Affectation en investissement en 2020	- 251 377.80 €
<b>Total</b>	<b>+ 364 796.24 €</b>

**Investissement**

Total des charges 2020	320 482.52 €
Total des Produits 2020	363 613.68 €
Solde d'exécution Investissement 2020	+ 43 131.16 €
Report 2019	+ 59 022.38 €
<b>Total</b>	<b>+ 102 153.54 €</b>

Restes à Réaliser Dépenses	0 €
Restes à Réaliser Recettes	0 €
Solde investissement Réel	0 €

**Il est proposé l'affectation suivante :**

001 Excédent d'investissement reporté	102 153.54 €
002 Excédent de Fonctionnement reporté	84 796.24 €

1068 : Autofinancement en Investissement + **280 000.00 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents et des membres représentés d'affecter le résultat 2020 comme proposé ci-dessus.

**V – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION**

Monsieur le Maire indique au Conseil qu'il y a lieu de fixer les taux d'imposition 2021.

Monsieur le Maire propose les taux suivants après avis de la commission des finances.

Les taux de la **commune ne seront pas modifiés** mais il faut, avec la nouvelle réforme, y ajouter le taux d'impôts du Conseil départemental sur le foncier bâti.

Soit :

Taxe foncière bâti : 44.23 % dont 19.29 % taux Conseil Départemental  
Taxe foncière non Bâti : 72.70 %

Le Conseil après en avoir délibéré décide de fixer les taux d'imposition 2021 comme proposés par Monsieur Le Maire et la commission des finances.

## **VI – VOTE DU BUDGET 2021**

Monsieur Le Maire rappelle qu'il y a lieu de voter le Budget Primitif 2021.

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2021 à l'ensemble du Conseil Municipal.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le Budget Primitif 2021.**

**Voir le budget en annexe.**

## **VII – VOTE DE SUBVENTIONS 1<sup>ère</sup> partie**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il y a lieu de délibérer sur le montant des subventions attribuées aux associations.

Monsieur Le Maire Propose.

- Scrabble (reliquat 2020)	150.00 €
- Amicale du Personnel Communal	4 200.00 €
- Société pêche LEVAL BERLAIMONT AULNOYE (reliquat 2020)	300.00 €

Les élus concernés et membres d'association ci-dessus n'ont pas participé au vote.

Le Conseil après en avoir délibéré décide d'approuver à l'unanimité les propositions de subventions ci-dessus.

Monsieur le Maire indique que les autres subventions seront votées lors du prochain conseil pour les associations ayant déposé leur dossier.

## **VIII – AUTORISATION DE VOTER UN EMPRUNT**

### **8.1 AUTORISATION DE SIGNER UN AVENANT AUX CONTRATS D'EMPRUNT AVEC LA CAISSE D'EPARGNE**

Monsieur le Maire informe le Conseil que dans le cadre d'une renégociation d'emprunts avec **la caisse d'épargne**, il y a lieu de l'autoriser à signer les avenants nécessaires pour les emprunts suivants :

- Prêt 8292542 : capital restant dû de 713 991.09 € en date d'effet au 25/04/2021 modification de la durée initiale de 49 trim à 69 trim. Frais de dossier 0.20 % soit 1428 €
- Prêt 8291747 : capital restant dû de 376 000 € en date d'effet au 25/04/2021 modification de la durée initiale de 27 trim à 47 trim. Frais de dossier 0.20 % soit 752 €
- Les intérêts intercalaires au 25/04/2021 seront de 7393.95 €

Monsieur le Maire demande au Conseil de l'autoriser à signer les avenants nécessaires.

Le Conseil après en avoir délibéré décide à l'unanimité,

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants des 2 contrats de prêt décrit ci-dessus et tout document relatif à cette affaire.

## **8.2 AUTORISATION DE SIGNER UN EMPRUNT**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour financer les travaux de la future salle multi-activités sportives et associatives il y a lieu de l'autoriser à signer un emprunt.

La commission des finances a donné un avis favorable à la proposition du CREDIT AGRICOLE avec les conditions suivantes :

### **Phase de préfinancement :**

Montant 800 000.00 €

Durée : du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 25 mai 2022

Périodicité trimestrielle

Taux EURIBOR 3 mois moyenne (floré à 0) +0.50 %

Frais de dossier : 800.00 €

### **Phase de consolidation :**

Montant : 800 000 €

Durée : 25 ans

Périodicité remboursement : ANNUELLE

Taux d'intérêt fixe : 1.20 %

Calcul des intérêts : BASE 30/360

Consolidation au plus tard le 25/05/2022

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal :

- d'approuver le choix d'un emprunt auprès du Crédit agricole aux conditions présentées ci-dessus
- de l'autoriser à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Le Conseil après en avoir délibéré et voté à l'unanimité :

- approuve le choix d'un emprunt auprès du Crédit agricole aux conditions présentées ci-dessus
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

## **IX – PRIME ANNUELLE DU PERSONNEL**

Monsieur le Maire informe le conseil que les primes n'ont pas été revalorisées depuis 2013 et que conformément à la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984, décide de fixer comme suit les modalités d'attribution de la prime annuelle accordée au personnel communal, payable en Juin et en Novembre.

Monsieur le Maire propose :

Titulaire et stagiaire (au prorata du temps de travail) : 1 500 €

Contractuels contrat + de 6 mois (au prorata du temps de travail) : 1 000 €

Contrat PEC + de 6 mois : 300 €

Le conseil le municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver les propositions de Monsieur le Maire.

## **X DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE MULTI ACTIVITES SPORTIVES ET ASSOCIATIVES**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'il est possible d'obtenir une subvention du Conseil Départemental dans le cadre des « villages et Bourgs » pour les Travaux « Construction d'une salle Multi activités sportives et associatives ». Cette construction permettra de :

- Mettre en sécurité et gagner du temps pour le trajet des scolaires.
- Réduire les charges de fonctionnement en supprimant les trajets : groupe scolaire – salle de sports en bus et réduire fortement le coût des énergies.
- Libérer des créneaux dans les salles communales et offrir un lieu mieux adapté à certaines associations sportives communales.
- Développer les énergies renouvelables avec une auto consommation grâce à des panneaux photovoltaïques, l'utilisation de la filière bois régionale.

Pour toutes ces raisons, Monsieur le Maire demande au Conseil de l'autoriser à déposer une demande de subvention dans le cadre ci-dessus de 300 000 € plafond maximum, d'approuver les travaux et le plan de financement joint en annexe.

LE CONSEIL MUNICIPAL après délibération DECIDE à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire :

- A réaliser les travaux de Construction d'une salle Multi activités sportives et associatives
- Approuve le Plan de financement joint à la délibération
- A présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de Villages et bourgs pour un montant de travaux de 1 458 514 € HT soit 1 750 216 .80 € TTC.
- Le montant de la subvention demandée est de 300 000 €
- De signer les conventions nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

DEPENSES	COUT	RECETTES	MONTA NT
TRAVAUX	1 323 298 ,00	DETR 30 % ou DSIL	437 554 .00
AMO	10 000,00	CONSEIL DEPT	
MAITRISE ŒUVRE + pc	107 716,00	VILLAGES ET BOURGS	300 000.00
CT	8 500,00	CONSEIL REGIONAL	150 000.00
SPS	4 000,00	POLITIQUE plan de relance	
ETUDE DE SOL	5 000.00	CAMVS FONDS CONCOURS solde	235 170.00
MONTANT HT	1 458 514.00	Autofinancement	97 492.80
TVA 20%	291 702.80	COMMUNE EMPRUNT	530 000 .00
		<b>SOIT 77 % DE SUBVENTION sur HT</b>	

**Retour FCTVA N+2 = 283 535 €**

**Soit coût réel communal = (97 492.80 € + 530 000 €) – 283 535 € = 343 958 €**

Monsieur le Maire indique que le permis de construire sera déposé fin avril.

Une étude financée par le Conseil Régional est en cours pour la pose d'une centrale Photovoltaïque sur le groupe scolaire permettant d'alimenter en électricité et en chauffage ce nouveau bâtiment mais également en électricité l'école, la mairie et la salle Mainguet

### **XI DEMANDE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE MULTI ACTIVITES SPORTIVES ET ASSOCIATIVES**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'il est possible d'obtenir une subvention du Conseil Régional au titre du fonds spécial de relance et de solidarité avec les territoires pour les Travaux « Construction d'une salle Multi activités sportives et associatives ». Cette construction permettra de :

- Mettre en sécurité et gagner du temps pour le trajet des scolaires
- Réduire les charges de fonctionnement en supprimant les trajets : groupe scolaire – salle de sports en bus et réduire fortement le coût des énergies
- Libérer des créneaux dans les salles communales et offrir un lieu mieux adapté à certaines associations sportives communales.
- Développer les énergies renouvelables avec une auto consommation grâce à des panneaux photovoltaïques et l'utilisation de la filière bois régionale

Pour toutes ces raisons, Monsieur le Maire demande au Conseil de l'autoriser à déposer une demande de subvention dans le cadre ci-dessus de 150 000 €, d'approuver les travaux et le plan de financement joint en annexe

LE CONSEIL MUNICIPAL après délibération DECIDE à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire :

- A réaliser les travaux de Construction d'une salle Multi activités sportives et associatives
- Approuve le Plan de financement joint à la délibération
- A présenter un dossier de demande de subvention au titre du fonds spécial de relance et de solidarité avec les territoires au Conseil Régional des Haut de France pour un montant de travaux de 1 458 514 € HT soit 1 750 216 .80 € TTC.
- Le montant de la subvention demandée est de 150 000 €
- De signer les conventions nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

### **XII DEMANDE DU SUBVENTION A LA CAF POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DES ANCIENNES ECOLES**

Monsieur le Maire informe que cette question sera vue lors du prochain Conseil car les informations de la CAF ne sont pas parvenues. M. LAJOIE suit le dossier.

### **XIII QUESTIONS ORALES**

1/ Monsieur le Maire informe le Conseil que les travaux de la rue d'Aulnoye sont terminés il ne reste que le feu intelligent à brancher.

2/ Mme HOTTELET indique qu'il y a un problème de stationnement au niveau de la pharmacie et qu'il serait peut-être souhaitable d'acheter un peu de terrain sur le champ d'en face.

Monsieur le Maire indique que cette solution posera un problème de sécurité pour la traversée de la départementale.

Une solution est en étude avec la propriétaire.

3/ Monsieur le Maire propose, en soutien aux commerçants de la commune, de tirer au sort 15 bons de 20 € pour une coupe ou autre auprès du salon de coiffure de LEVAL aux dames de plus de 80 ans. La friterie a été soutenue également.

## ANNEXE

M. Deneuillers effectue, avec les élus, un tirage au sort.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 19h15.

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021

Compte	Désignation	Budget Global 2020	BUDGET 2021
6042	Achats des prestations de services	40 000,00	60 000,00
60611	Eau et assainissement	8 000,00	8 000,00
60612	Energie - Electricité	70 000,00	70 000,00
60621	Combustibles	3 000,00	3 000,00
60622	Carburants	5 000,00	5 000,00
60623	Alimentation	5 000,00	4 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	4 500,00	4 500,00
60631	Fournitures d'entretien	7 000,00	6 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	25 000,00	25 000,00
60636	Vêtements de travail	600,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	4 500,00	4 500,00
6065	Livres, disques, cassettes... (bibliothèques	4 500,00	7 000,00
6067	Fournitures scolaires	9 700,00	9 000,00
6068	Autres matières et fournitures	10 000,00	3 000,00
611	Contrats de prestations de services	2 400,00	2 000,00
6122	Crédit-bail mobilier	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	22 000,00	21 000,00
61521	Terrains	2 000,00	2 000,00
615221	Bâtiments publics	11 000,00	8 500,00
615231	Voiries TRAVAUX REGIE AGGLO	5 500,00	4 500,00
615232	Réseaux		
61551	Matériel roulant	10 000,00	8 000,00
61558	Autres biens mobiliers	2 500,00	1 500,00
6156	Maintenance	41 000,00	41 000,00
6161	Multirisques	11 000,00	11 000,00
6182	Documentation générale et technique	300,00	300,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 000,00	1 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	600,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	45 500,00	38 000,00
6247	Transports collectifs	10 000,00	10 000,00
6261	Frais d'affranchissement	2 500,00	2 000,00
6262	Frais de télécommunications	8 500,00	8 500,00
63512	Taxes foncières	4 500,00	4 600,00
<b>TOTAL</b>	<b>Chapitre : 011</b>	<b>377 100,00</b>	<b>373 900,00</b>
6331	Versement de transport	7 000,00	7 600,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	400,00	450,00
6336	Cotisations au centre national et aux centres	7 000,00	7 500,00
6411	Personnel titulaire	460 000,00	460 000,00
6413	Personnel non titulaire	35 000,00	49 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	7 500,00	12 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF.	63 400,00	66 000,00



## ANNEXE

6453	Cotisations aux caisses de retraite	116 000,00	117 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	1 500,00	1 500,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	24 700,00	25 000,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	1 350,00	1 400,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux.	5 300,00	5 300,00
64732	Versées aux A.S.S.E.D.I.C.	1 000,00	1 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	1 500,00
<b>TOTAL</b>	<b>Chapitre : 012</b>	<b>731 650,00</b>	<b>755 250,00</b>
739211	Attributions de compensation	69 295,00	69 295,00
73928	Autres prélèvements pour reversement fiscalité	13 859,00	13 859,00
<b>TOTAL</b>	<b>Chapitre : 014</b>	<b>83 154,00</b>	<b>83 154,00</b>
022	Dépenses imprévues	99 650,00	100 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>Chapitre : 022</b>	<b>99 650,00</b>	<b>100 000,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	222 335,00	221 973,24
<b>TOTAL</b>	<b>Chapitre : 023</b>	<b>222 335,00</b>	<b>221 973,24</b>
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations	18 930,00	19 890,00
<b>TOTAL</b>	<b>Chapitre : 042</b>	<b>18 930,00</b>	<b>19 890,00</b>
6531	Indemnités des maires et conseillers	61 000,00	70 500,00
6533	Cotisations de retraite des maires et conseillers	3 500,00	5 000,00
65372	Cot. Fonds Financier Allocation. Fin de Mandat	0,00	200,00
65548	Autres contributions	4 500,00	7 500,00
6558	Autres contributions obligatoires	13 000,00	11 500,00
657362	C.C.A.S.	3 000,00	3 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations	26 000,00	21 000,00
65888	Autres	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>Chapitre : 65</b>	<b>111 000,00</b>	<b>118 700,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	67 500,00	61 670,00
<b>TOTAL</b>	<b>Chapitre : 66</b>	<b>67 500,00</b>	<b>61 670,00</b>
6714	Bourses et prix	2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (émis d'exercices antérieurs)	300,00	200,00
678	Autres charges exceptionnelles	4 700,00	2 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>Chapitre : 67</b>	<b>7 000,00</b>	<b>4 200,00</b>
6813	Provisions		1 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>CHAPITRE 68</b>		<b>1 000,00</b>
	<b>Total des DEPENSES</b>	<b>1 718 319,00</b>	<b>1 739 737,24</b>

## ANNEXE

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2020			
Compte	Désignation	Budget 2020	Budget 2021
002	Excédent de fonctionnement reporté	95 000,00	84 796,24
<b>TOTAL</b>	<b>Chapitre : 002</b>	<b>95 000,00</b>	<b>84 796,24</b>
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	25 000,00	25 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>Chapitre : 64</b>	<b>25 000,00</b>	<b>25 000,00</b>
70311	Concessions dans les cimetières (produit net)	3 500,00	3 500,00
7066	Redevances et droits des services à caractère	25 000,00	37 000,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires	3 000,00	10 000,00
70688	Autres prestations de service	800,00	800,00
<b>TOTAL</b>	<b>Chapitre : 70</b>	<b>32 300,00</b>	<b>51 300,00</b>
73111	Taxes foncières et d'habitation	788 419,00	857 757,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	17 000,00	17 000,00
73221	FNGIR	3 400,00	3 300,00
73223	Fond péréquation ress. communales et intercom	51 000,00	54 000,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	35 000,00	35 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>Chapitre : 73</b>	<b>894 819,00</b>	<b>967 057,00</b>
7411	D.G.F. - Dotation forfaitaire	347 577,00	346 753,00
74121	Dotations de solidarité rurale	92 550,00	97 633,00
74127	Dotations nationales de péréquation	32 091,00	30 604,00
74718	Autres	5 000,00	5 000,00
7 473	Département		
74758	Autres groupements	1 000,00	1 000,00
7478	Autres organismes	7 000,00	12 000,00
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle	54 000,00	54 000,00
748311	Compensation des pertes de base imposition TP	20 000,00	20 000,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations	8 636,00	13 093,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations	73 346,00	11 501,00
<b>TOTAL</b>	<b>Chapitre : 74</b>	<b>641 200,00</b>	<b>591 584,00</b>
752	Revenus des immeubles	25 000,00	15 000,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	2 000,00	2 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>Chapitre : 75</b>	<b>27 000,00</b>	<b>17 000,00</b>
7788	Produits exceptionnels divers	3 000,00	3 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>Chapitre : 77</b>	<b>3 000,00</b>	<b>3 000,00</b>
	<b>Total des RECETTES</b>	<b>1 718 319,00</b>	<b>1 739 737,24</b>

## INVESTISSEMENTS PREVISIONNELS 2021

COMPTE	LIBELLE DES INVESTISSEMENTS	MONTANT	COMPTE	LIBELLE DES RECETTES	MONTANT
	CAPITAL renégocié	121 055	001	EXCEDENT CUMULE INVESTISSEMENT	102 153.54
	RUE D'AULNOYE + talus	210 600	10222	FCTVA	20 220
	Mo RUE D'AULNOYE	10 500	10223	TLE	10 000
	TABLES PICNIC	2 000	1068	TRANSFERT EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	280 000
	MO SALLE DES SPORTS	40 000	28041583	AMORTISSEMENT	20 000
	PERMIS DE CONSTRUIRE	12 720			
	AMO ADUS SALLE DE SPORTS	10 000	13	VILLAGES ET BOURG Anciennes écoles	26 956
	ETUDE DE SOL	5 000	10	VENTE DE TERRAIN	25 000
	TRAVAUX ANCIENNES ECOLES	65 000	13	Fonds de concours Anciennes écoles	13 478
	BUREAU DE CONTROLE SALLE	9 000	13	FONDS DE CONCOURS PARKING	11 351
	PARKING SALLE MAINGUET	27 245			
	CUVE CARBURANT	1 300			
	Compteur feux rouge	1 400	023	TRANSFERT	221 973.24
	Travaux toiture riva	2500			
	DIVERS	10 000			
	Construction salle de sports	208 311.78			
	TRAVAUX CHAUFFERIE GROUPE SCOLAIRE	4 500			
	<b>TOTAL</b>	<b>731 131.78</b>		<b>TOTAL</b>	<b>731 131.78</b>